



Quels sont les enjeux ?

Un-e pair aidant-e a un **rôle complémentaire** à celui de l'équipe soignante. Il ou elle ne prend pas la place d'un-e professionnel-le de l'équipe. Ses savoirs expérientiels apportent une **valeur ajoutée** au parcours de soins et d'accompagnement, bénéfique à la fois pour les usager-ères/patient-es et les équipes soignantes.

Les structures ayant intégré des pairs aidant-es témoignent de l'impact positif, tant pour l'accompagnement des usager-ères/patient-es que pour la cohésion des équipes.²

La préparation et l'accompagnement des équipes et des pairs aidant-es sont essentiels pour une intégration réussie.

A noter : toute structure, qu'elle intègre ou non déjà un-e pair aidant-e, peut devenir lieu de stage pour des pairs aidant-es en formation.

Qui peut agir ?



Vous êtes professionnel-le ?

L'intégration d'un-e pair aidant-e peut soutenir la dynamique de votre équipe et améliorer les parcours de soins et d'accompagnement, et de rétablissement de vos usager-ères/patient-es.

N'attendez plus, saisissez cette opportunité pour enrichir vos pratiques.

Vous êtes pair aidant-e ?

Votre expérience est un atout inestimable.

N'attendez plus, engagez-vous auprès des structures qui valorisent la pair aideance.

Vous êtes financeur-euse ou décideur-euse ?

Le soutien à la pair aideance est en lien direct avec les politiques de santé actuelles de renforcement de la participation des usager-ères dans le système de santé et de la démocratie sanitaire.³ C'est un investissement gagnant qui contribue à des soins plus humains et inclusifs, tout en améliorant l'efficacité du système.

N'attendez plus, accompagnez et financez des projets de pair aideance dans la région.

Vous êtes directeur-riche ou responsable de structure ?

En intégrant un-e pair aidant-e, vous offrez à vos équipes un soutien humain supplémentaire et améliorez la qualité des soins apportés aux usager-ères/patient-es, en cohérence avec les politiques de santé actuelles axées sur le renforcement de l'engagement des usager-ères dans leurs parcours de soins.³

N'attendez plus, faites ce choix stratégique au bénéfice des usager-ères/patient-es et de vos équipes, et intégrez la pair aideance dans votre projet d'établissement ou de service.

Appel à l'action :
n'attendez plus ! Le
changement est à portée
de main, et vous pouvez
en être l'acteur-riche !

Intégrer un-e pair aidant-e, c'est miser sur une prise en charge globale, humaine et efficace des addictions, soutenant la qualité des soins et de l'accompagnement, et le bien-être des usager-ères/patient-es et des équipes.

Pour en savoir plus :

Sur les différents formes d'engagement et interventions possibles d'un-e pair aidant-e, consultez le [guide repères sur la pair aideance en structure d'addictologie](#).

En région des Pays de la Loire, une dynamique d'actions est en cours sur la thématique de la pair aideance en addictologie. Pour en savoir plus, suivez ce [lien](#).

Références

¹ France Assos Santé (2023). Les différentes formes d'engagement des usagers en établissement de santé. https://www.france-assos-sante.org/publication_document/les-differentes-formes-d-engagement-des-usagers-dans-les-etablissements-de-sante/

² Les activités de pair aideance sont déjà anciennes, et font actuellement l'objet de travaux de recherche de plus en plus nombreux (notamment en France et au Canada), visant à confirmer leurs apports et soutenir leur généralisation. Parmi ces recherches figurent les travaux de Marie-Pascale Pomey et d'Eve Gardien.

³ Politiques actuelles en lien avec la pair aideance : loi de 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, les [recommandations de la HAS 2020](#), et le [Projet Régional de Santé 2023-2028 des Pays de la Loire](#).